



Au fil de l'actualité

En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à marie-christine.rey@grenoble.fr. Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.

●● Direction des Tranquillités

Appelée de la première heure... la direction des Tranquillités

Tout commence à 13h30, **le mardi 25 février** en salle 136. Une réunion « staff » est provoquée par le directeur général des services suite à une alerte de la **direction Santé publique et environnementale**, réunion à laquelle participent le directeur des Tranquillités et le chef du service Sécurité civile. **Le mode « gestion de crise » est alors enclenché** et une cellule de veille « coronavirus » quasi quotidienne (voire bi-quotidienne) se met en place...

Changement de format le jeudi 12 mars. À 21h, soit une heure seulement après l'intervention télévisée du Président de la République, le Maire provoque en urgence **la première réunion de la cellule de gestion de crise**, qui va occuper tous les jours la salle n°2 de l'Hôtel de ville sur le créneau méridien. On approche ainsi, aujourd'hui, la **cinquantaine de réunions**, qui se sont tenues avec des durées dépassant souvent l'heure et demie prévue. Car les sujets ne manquent pas et il est parfois bien difficile d'avancer devant le manque d'information en provenance des autorités de l'État ou les incertitudes permanentes ! Au hit-parade des sujets évoqués jusqu'à ce jour : le suivi des décisions gouvernementales, les masques et autres équipements de protection individuelle, les dispositions en matière de ressources humaines, la fermeture puis la réouverture des équipements, le soutien aux publics fragiles, etc.

Dans cette organisation, **le pôle Gestion des risques du service Sécurité civile** joue un rôle central. Profitant de l'expérience des pandémies H5N1 de 2006 et H1N1 de 2009, il a étoffé le Plan communal de sauvegarde (PCS) sur lequel peut s'appuyer toute l'organisation mise en place cette année. **Entre présentiel et télétravail, il assure** la coordination des actions en s'efforçant de veiller à leur cohérence, la consolidation des informations entre la cellule de gestion de crise et les directions, le suivi de ces dernières dans la mise en application de leur plan de continuité d'activité (PCA), ainsi que la gestion courante du dispositif (planification des réunions, comptes rendus, veille, etc.), tout en s'efforçant d'avoir une vision prospective de la crise.

Depuis le 11 mai et le passage de la gestion de crise à la résilience, le service Sécurité civile capitalise les **Plans de dé-confinement progressif et d'adaptation** des directions, et débute l'analyse des retours d'expérience pour consolider les points faibles décelés dans cette période.

Confronté à une réelle baisse d'activité (arrêt des visites de la commission de sécurité notamment), **le pôle ERP-IGH** dont le responsable s'est retrouvé confiné...en Martinique continue toutefois à traiter les dossiers en cours et vient ponctuellement renforcer le dispositif de gestion de crise.

Réduit de moitié, **le pôle Administratif** poursuit ses tâches courantes afin d'éviter retards de traitement et charge trop importante à la reprise complète de l'activité.

Enfin, **le Service central de sécurité incendie de l'Hôtel de ville** est toujours fidèle au poste en assurant 24H/24 et 7j/7 ses missions d'assistance auprès du personnel, du public et des services de secours. Via la **permanence communale d'urgence (PCU)**, la continuité de la veille, des dépannages et des interventions sur les sinistres par les membres du dispositif d'astreinte a bien fonctionné. Elle a bénéficié **d'un fort engagement de cadres volontaires** qui ont assuré les remplacements de collègues très sollicités par la gestion de crise et indisponibles pour les astreintes.

Le service Prévention de la délinquance a vécu, lui aussi, ses moments historiques ! Un chef de service qui prend sa retraite durant son confinement et une toute nouvelle chargée de mission qui prend ses fonctions le jour du début de la crise... de quoi marquer les esprits ! De fait, durant les premières semaines, son personnel s'est mis à la disposition de la cellule de gestion de crise pour assurer des contacts réguliers avec l'ensemble des directions de la Ville ou la rédaction de synthèses hebdomadaires.

Aujourd'hui, **les deux chargées de mission** aidées **d'une stagiaire** chargée notamment de faire remonter la veille sur l'expérience italienne, ont déjà repris une partie de leurs missions habituelles, entre gestion des urgences et prise de pouls en temps réel de la situation sur le territoire grenoblois.

En ces temps de crise, **le service de la Police municipale** a aussi répondu présent. Premier service de la Ville à s'être complètement restructuré pour faire face à la pandémie. Il a mis en place deux adaptations successives, temporaire le 17 mars puis pérenne le 23 mars et n'a plus changé d'organisation depuis.

La composition **des équipes de journée et de fourrière** a été revue afin de former trois groupes dans chaque unité qui ne se croisent pas pour limiter le risque de contamination. **L'équipe de soirée** s'est scindée en deux équipes.

Les agent-es sont astreints à de **grosses amplitudes horaires** (12 h par jour travaillé) avec une mission majeure : accompagner le confinement puis le dé-confinement et faire respecter leurs règles.

Le service a mené de nombreuses **actions de contrôle** de personnes sur la voie publique, dans les transports en commun, ou encore sur les flux routiers en lien avec la Police nationale. Si la mission des agent-es a d'abord été axée **sur la prévention** avec de nombreux rappels à la règle, elle a ensuite basculé en mode répressif en effectuant la verbalisation des cas les plus flagrants.

Le personnel de la Police municipale a également **apporté son concours** aux distributions de nourriture, à la sécurisation des espaces publics sur le territoire communal (parcs, jardins, stations de tramway et de bus) et **a rendu de menus services** : point relais colis pour d'autres services, réception de livraisons de tissus ou de masques, etc.

Sans oublier le directeur, au four et au moulin depuis la première heure, aux côtés de ses équipes comme de ses collègues directrices et directeurs, de la direction générale, des élu-es et du Maire. Animation de la cellule de gestion de crise en alternance avec le DGS, accompagnement du Maire en réunions hebdomadaires au CHU, relations avec la préfecture et la Police nationale... constituent encore aujourd'hui son quotidien.

La direction des Tranquillités est **restée, reste et restera mobilisée**. En effet le temps des bilans et des retours d'expérience ne sera pas moins prenant, et tout aussi riche pour nos futures orientations et possibles actions en situation de crise !

●●● Prévention- Santé

Retrouver les modes d'emploi des masques distribués par la Ville aux agent-es, le guide du dé-confinement ainsi que les affiches sur les bons gestes et les bons comportements pour la santé de toutes et de tous. À retrouver sur Yris > documentation > guide du dé-confinement ou sur <https://www.grenoble.fr/1779-guide-du-deconfinement.htm>.

●●● Éducation – Jeunesse

Réouverture des écoles : complexe mais réussie

37 écoles élémentaires de la Ville de Grenoble ont rouvert leurs portes le 14 mai 2020, en respectant le principe de dé-confinement progressif des écoles porté par l'Éducation Nationale en dialogue avec la Ville de Grenoble. **Soit 186 classes effectivement ouvertes, représentant une capacité d'accueil maximum de 2 800 élèves** (pour un nombre de 7 800 enfants scolarisés en école élémentaire à Grenoble).

La capacité d'ouverture de classes par école a été définie dans le respect du protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale, comprenant des dispositions renforcées en matière de nettoyage et désinfection des locaux. À partir de celle-ci, les directions d'école ont organisé l'accueil des élèves et les rythmes tout en intégrant les disponibilités des enseignant-es.

Préparation de la rentrée

Dès le 11 mai, **240 agents d'entretien et ATSEM et 60 animateur-rices référent-es et relais** de la DEJ ont repris leur activité dans les écoles pour assurer le nettoyage des locaux, la remise en service et préparer l'accueil périscolaire qui a débuté depuis le 18 mai.

Aux côtés de ces équipes, **des agent-es volontaires d'autres services et du Pavoisement** ont appuyé les directions dans les écoles pour la réalisation des marquages, balisages, signalétique à l'intérieur de l'école.

Les équipes de la DIM sont intervenues prioritairement pour réaliser les travaux et poses nécessaires de matériel en particulier dans les sanitaires.

Un plan de circulation a été déployé à l'extérieur avec du marquage au sol, du balisage réalisé par les **équipes de la DECV** ainsi qu'une piétonisation de 5 sites écoles qui ont fait l'objet d'un travail de préparation particulier, en lien avec le **service Espace public et Citoyenneté**. Dans ces 5 sites, des équipes de la **Police municipale** sont présentes à l'entrée et sortie des écoles.

Le service **Restauration et Moyens techniques** est aussi fortement engagé dans cette reprise tant par la réorganisation complète du fonctionnement de la Cuisine centrale, pour assurer la production de repas dans des conditions plus contraintes, que pour la livraison dans les restaurations scolaires. La mobilisation est aussi extrême sur toute **la partie logistique** (commandes de produits indispensables pour le respect du protocole sanitaire, réassort...).

Enfin, la **Plateforme des familles** a revu le système d'inscription et a communiqué auprès des familles à ce sujet. Elles peuvent désormais inscrire leurs enfants à la restauration et au temps périscolaire selon les jours de présence de leurs enfants.

Hygiène et santé

Un nouveau procédé de nettoyage avec utilisation d'eau de Javel a été travaillé par des cheffes d'équipes de la direction **Éducation Jeunesse** en lien avec le service **Entretien des locaux de la Ville**.

Le service **Santé scolaire**, en lien avec les partenaires santé institutionnels et l'Éducation Nationale, a travaillé à l'élaboration d'un protocole sur les conduites à tenir en cas de suspicion de Covid. Ce protocole a été diffusé dans les écoles.

Les agent-es ont été équipés de masques chirurgicaux pour cette première semaine et les masques en tissu leur ont été livrés.

●● Impression numérique – Service commun

Le service commun Impression numérique **a assuré une permanence** tout au long de ces dernières semaines.

Cette continuité **a permis la réalisation et l'impression** de divers documents pour les collectivités, en particulier :

- la poursuite de l'activité Grand Format et la réalisation d'affiches pour la Ville de Grenoble
- l'impression de documents en volume pour le CCAS de Grenoble
- l'impression de différents fichiers et de supports de communication pour la Métropole.

●● Environnement et Cadre de vie

Direction adjointe Ressources

L'équipe du **pôle Ressources humaines** reste majoritairement en télétravail et la charge de travail s'accélère au fil des jours.

L'équipe du **pôle Finances-Administration** générale est dans sa majorité en télétravail avec, pour certain-es agent-es, des passages ponctuels au bureau. Le pôle fait son possible, à son niveau de la chaîne comptable, pour contribuer au règlement rapide des prestataires.

En ce qui concerne le **pôle Accueil et relations usagers**, l'accueil de l'Alliance reste fermé pour le moment. Les commerçant-es et taxis sont accueilli-es uniquement sur rendez-vous.

L'accueil du stationnement a repris depuis le 11 mai (horaires 9h-12h/13h-16h). Il y a une forte demande sur les tickets de stationnement résident-e. Un agent assure l'accueil et la caisse, et un autre régule le flux de la file d'attente.

La **gestion des Recours administratifs** préalables concernant le stationnement s'est poursuivie par les agent-es en télétravail pendant la période de confinement. Le suivi Idylle s'effectue aussi par les agent-es en télétravail, en liaison avec les techniciens.

Droits de voirie

Activité stationnement

L'activité de surveillance a été continue depuis le 17 mars, avec quatre agents présents chaque jour, sur des missions de régulation du stationnement très gênant (trottoir, passage piétons, PMR, piste cyclable, transport de fonds, voie de bus...)

Depuis le 11 mai, huit agents sont en activité chaque jour, afin d'accompagner **la reprise du stationnement payant** à partir du 11 mai pour tout le monde, et du 25 mai pour les résident-es.

Les **locaux ont été adaptés** afin de respecter les distances de sécurité : sens de circulation, nombre maximum de personnes en même temps dans les vestiaires, salle de travail et salle de repas, retrait de chaises, pose d'adhésif pour condamner des espaces, affichage protocole de sécurité, gestes protecteurs, mise à disposition de la documentation, création d'un deuxième réfectoire...

Activité Marchés

Depuis le 12 mai 2020, l'activité des marchés augmente de manière progressive, dans les conditions fixées par la Ville, sous le contrôle du Préfet :

- du 12 mai au 1er juin 2020 : les marchés sont ouverts aux seuls commerces alimentaires,
- à partir du 2 juin, sous réserve d'un contexte sanitaire favorable et sous réserve de bon fonctionnement : les places disponibles pourront être occupées par des commerces de produits non-alimentaires.

Pour la sécurité de tous, **les règles sanitaires sont maintenues** sur l'ensemble des marchés :

- les étals de chaque vendeur-euse sont espacés d'au moins 5 mètres,
- seul-es les commerçant-es peuvent toucher les produits vendus,
- des règles de distanciation sont à respecter dans les files d'attente (1,50m),
- un dispositif physique interdit de s'approcher à moins de 1 mètre des étals (pas d'accès direct aux marchandises pour les clients),
- le paiement par terminal est préféré au paiement en espèces.

Sur l'ensemble des places de marché, le nombre de commerçant-es est adapté à la place, afin de respecter les mesures de distanciation entre les étals (partout où cela est possible, le nombre de commerçants passe de 5 à 10). Le nombre de client-es s'adapte également à la taille du marché.

Un service de sécurité est présent sur chaque place pour veiller à l'application des consignes sanitaires.

L'équipe des Marchés reste mobilisée pour assurer les plans de roulement entre commerçant-es, pour répondre à leurs demandes et pour renseigner les Grenoblois-es sur le fonctionnement et les commerçant-es présent-es.

Un document est mis en ligne chaque semaine avec la liste des commerçant-es et producteur-rices présent-es sur les 17 places de marché, ainsi que les coordonnées de celles et ceux proposant un système de commandes/livraisons.

Activité Occupation du domaine public et taxis

L'activité reprend, avec le redémarrage de certains chantiers d'espace public qui nécessitent des arrêtés municipaux.

Le service **veille à ce que les plans de prévention** des entreprises soient conformes aux prescriptions réglementaires et protègent aussi bien les ouvrier-es que les passant-es.

●●● Protocole - Mémoire

Les cérémonies publiques des commémorations nationales étant interdites, la Ville de Grenoble a, pendant la période de confinement, **célébré quatre commémorations à huis-clos et en ligne** : commémoration du génocide des Arméniens le 24 avril, Journée nationale du souvenir de la Déportation le 26 avril, 75^e anniversaire de la capitulation nazie le 8 mai, Journée nationale des mémoires et de réflexion sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions le 10 mai.

Lors de ces journées, le Maire a tenu à déposer une gerbe sur chacun des sites où se déroulent habituellement ces commémorations.

Le service Protocole-Mémoire, en lien avec le service Communication, a mis en ligne diaporamas, photos d'époque, textes et documentaires sur la page Mémoire du site de la Ville : <https://www.grenoble.fr/1668-histoire-et-memoire.htm>.

●●● Développement culturel artistique

Les tapisseries de l'Hôtel de ville : intervention de Sylvie Forestier, restauratrice textile

Depuis sa construction en 1968, l'Hôtel de ville **abrite deux tapisseries** spécialement commandées et réalisées pour le bâtiment : *L'hymne à la joie*, réalisée par l'artiste Alfred Manessier, dans le salon des mariages et *Grenoble*, dans le salon de réception, offerte par le Ministère de la Culture et créée par Raoul Ubac.

Lors de l'incendie survenu à l'Hôtel de ville fin septembre 2019, ces tapisseries ont été imprégnées par les importants dégagements de suie. Afin de les préserver des opérations de nettoyage effectuées dans les locaux à la fin de l'année 2019, elles ont été déposées par **les équipes de la direction des Affaires culturelles**. Décrochées et enroulées précautionneusement sur des berceaux fabriqués spécialement par les équipes des **ateliers de décors du Théâtre municipal**, elles ont été conditionnées et stockées dans des conditions climatiques et hygrométriques satisfaisantes à l'ancien musée-bibliothèque, place de Verdun.

Fin mai, Sylvie Forestier, restauratrice du patrimoine spécialisée dans le textile, réalisera des constats d'état sur ces deux tapisseries pendant deux jours. Celle-ci étudiera les dommages provoqués par l'incendie sur ces œuvres textiles en vue d'établir des préconisations de restauration.

Le traitement des tapisseries et l'intervention de Sylvie Forestier s'inscrivent dans une opération globale, **pilotée par la Ville d'art et d'histoire**, de restauration des œuvres d'art affectées par l'incendie. Celles-ci, créées pour l'Hôtel de ville, contribuent à la conception d'ensemble du bâtiment dont la qualité est reconnue au niveau national par le label Architecture contemporaine remarquable.

La direction Action internationale et européenne organise chaque année **le Mois de l'Europe** avec un programme très dense.

●●● Portraits d'agent-es et diaporamas 1 et 2

Des portraits d'agent-es et trois diaporamas (plus de 150 photos) sont à retrouver chaque jour sur Yris.

- Vous pouvez contribuer en envoyant vos photos et vos demandes d'interview à marie-christine.rey@grenoble.fr